

**2. Honoraires à la charge du locataire :**

- prestation de visite du logement, de constitution du dossier du preneur et de rédaction de bail,  
*en € TTC :*

détail des prestations effectivement réalisées et montant des honoraires toutes taxes comprises dus à la signature du bail:

- le cas échéant, prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée, *en € TTC :*  
montant des honoraires TTC dus à compter de la réalisation de la prestation

